

COORDONNATEUR QPV DOLE 1

mi-temps couplé avec coordonnateur REP DOLE

Missions :

L'enseignant missionné, sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de Dole 1 :

- sera membre de l'équipe pluridisciplinaire du Programme de Réussite éducative (PRE) et participera à ce titre aux différentes réunions ;
- participera aux différentes instances agissant dans le cadre de la politique de la ville ;
- sera chargé de faire des liens entre les équipes pédagogiques des écoles et les dispositifs du PRE ;
- veillera à la complémentarité, la cohérence et à l'efficacité des actions d'aide menées au sein des écoles et du PRE.
- consacrera des temps dédiés et réguliers pour rencontrer les familles dont l'enfant est engagé dans le dispositif du PRE.
- sera chargé de travailler particulièrement en direction des publics concernés par la première scolarisation (enfants, élèves, familles) dans un rôle de soutien et d'aides aux publics fragiles.
- sera présent dans les instances de concertation prévues dans les écoles, pour faciliter le suivi et la réussite des élèves (conseils de cycles, ...).
- veillera au suivi de dispositifs tels que « école ouverte », « pHARe », « les cordées de la réussite » voire de dispositifs innovants.
- engagera un travail sur l'ambition scolaire et la continuité éducative.
- engagera des actions favorisant le bien-être des apprenants (égalité fille garçon, ...).
- participera sur demande à l'accompagnement pédagogique (échanges de pratiques professionnelles, ...).

Il effectuera régulièrement un bilan de son action auprès de l'IEN de la circonscription.

Il établira un rapport d'activité annuel.

Connaissances et capacités demandées :

1- L'enseignant aura des compétences :

- d'expertise pédagogique pour initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves,
- sur la connaissance des dispositifs de suivi et de personnalisation des parcours (conseils de cycles, équipes éducatives)
- de médiation, d'écoute et de gestion,
- de sensibilisation des équipes pédagogiques à l'importance de la prise en compte de la qualité du climat scolaire et du bien être à l'école,

2- Au regard des spécificités des écoles en quartiers politique de la ville, l'enseignant devra :

- être ouvert aux innovations pédagogiques ;
- établir des liens avec les directeurs et enseignants des différentes écoles ;
- veiller à une bonne articulation scolaire/périscolaire et les différents temps de l'école notamment pour les enfants concernés par le PRE ;
- rendre lisible et compréhensible les attentes de l'école pour tous les partenaires du PRE.